

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1515

6 août 2009

SOMMAIRE

Acierco S.A.	72691	Nautifin S.A.	72720
Applitec Bautechnik Sàrl	72689	Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.	72686
Applitec S.à r.l.	72689	Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.	72687
Basler HoldCo S.à r.l.	72683	Orion Asset Italy S.à r.l.	72680
B&C HoldCo S.à r.l.	72683	Orion European 2 Investments S.à r.l. ...	72681
Blackpool Financial Holding S.A.	72674	Orion Finance III Luxembourg S.à r.l.	72685
Crystal Navy S.à r.l.	72688	Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l.	72685
Electromind S.A.	72679	Orion Income Master Luxembourg S.à r.l.	72682
Finspace S.A.	72694	Pangee Investments S.A.	72681
Glider S.A.	72676	ProLogis UK CCL S.à r.l.	72686
Global Fund Selection Sicav	72677	ProLogis UK III S.à r.l.	72718
Haro S.A.	72702	Propriété Immo Européenne S.A.	72679
i2i Holding S.A.	72678	Ravago Distribution S.A.	72699
Immopro-Invest, S.à r.l.	72698	Revigor	72675
Immowest Lux III Sàrl	72707	Romanum Properties S.à r.l.	72700
Immowest Lux IV Sàrl	72704	S Alpha S.à r.l.	72685
INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l.	72718	Sarasin International Funds	72677
IP Network International S.A.	72684	Sarasin Investmentfonds	72676
Jack (Cologne 20) S. à.r.l.	72684	Secolux S.A.	72688
Jamyco Holding S.A.	72681	SeeReal Technologies S.A.	72682
Jezioro S.A.	72680	Shurgard Holding Luxembourg	72720
Jovira Investments S.A.	72682	Sun (Lille) S.à r.l.	72690
J.P. Morgan Capital Holdings Limited ...	72675	Sun (Valence) S.à r.l.	72717
KKB Invest S.A.	72706	Tricoron Holding S.A.	72678
Lumabo SCI	72693	United Pilsen S.A.	72679
Luxspa S.A.	72674	Weico S.A.	72680
Mag Holdings S.A.	72675	Xilco Holding S.à r.l.	72710
MCMS S.A.	72674	Yellow Insurance S.A.	72676
MGP Idaho S.à r.l.	72687	York Partners S.à r.l.	72696
MGP Malthazar S.à r.l.	72717		
Mondea Investments S.A.	72677		
MyGoodness Holding S.A.	72678		

Luxspa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 75.176.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 14 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-commissaire, le liquidateur et le représentant du Ministère Public, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société LUXSPA S.A., avec siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, de fait inconnue à cette adresse.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Maître Jennifer MAYOT
Le liquidateur

Référence de publication: 2009090249/16.

(090108553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Blackpool Financial Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 82.071.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 14 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-commissaire, le liquidateur et le représentant du Ministère Public, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société BLACKPOOL FINANCIAL HOLDING SA., dont le siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, a été dénoncé en date du 19 novembre 2003.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Maître Jennifer MAYOT
Le liquidateur

Référence de publication: 2009090250/16.

(090108551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

MCMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 69.033.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 10 juillet 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître es sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 10 juillet 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Pour MCMS S.A.
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009090409/22.

(090107810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Mag Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 107.489.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'administration, qui s'est tenu en date du 14 juillet 2009 au siège social de la société que:

- L'adresse de l'administrateur, Mr Anton Baturin, à changé du 6 avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, au 11 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2009090256/16.

(090107676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Revigor, Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 85.272.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 19 juin 2009 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les Comptes Annuels clôturant au 31 décembre 2011.

- Andrei SHVARTSMAN, 5, Rosental, D-80331 München, Administrateur et Président du Conseil;
- Sergei RUSH, 5, Rosental, D-80331 München, Administrateur;
- Luc BRAUN, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- Horst SCHNEIDER, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009090437/16.

(090108266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 73.205.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 16 juin 2009

L'Assemblée a décidé de nommer M. David J. O'Neill, domicilié professionnellement 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, en tant qu'administrateur de la société, en remplacement de Madame Valentine, avec effet au 16 juin 2009 et pour un terme d'un an qui viendra à échéance lors de la fermeture de la prochaine assemblée générale de l'an 2010.

L'assemblée a décidé de reconduire les mandats des administrateurs suivants pour un terme d'un an qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2010:

- M. Jonathan P. Griffin, Administrateur;
- M. Alain Picherit, Administrateur;
- Mme Dale Quarry, Administrateur;
- M. Adam M. Gilbert, Administrateur;
- M. Sanjiv Sawhney, Administrateur.

Certifié conforme

Pour le Conseil d'Administration

Pam Steinfeldt-Kristensen

Company Secretary

Référence de publication: 2009090511/22.

(090108693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Yellow Insurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 55.729.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 décembre 2008

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008 comme suit:

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE MEVEA Sarl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YELLOW INSURANCE S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur

Référence de publication: 2009090444/16.

(090108560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Sarasin Investmentfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 40.633.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 4 juin 2009

En date du 4 juin 2009, le conseil d'administration a pris note de:

- Le conseil d'administration a pris note de la démission de Monsieur Claude Hoffmann, 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 28 mai 2009.

Luxembourg, le 3 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SARASIN INVESTMENTFONDS

BGL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090490/16.

(090108296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Glider S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.343.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 30 juin 2009 que:

L'Assemblée a décidé de nommer en leur remplacement aux fonctions d'administrateurs, les personnes suivantes:

- Monsieur Steef van der TUIN, demeurant professionnellement au 6 Hoflaan 1861CR Bergen NH (Pays-Bas),

- Monsieur Alexander OET, demeurant professionnellement au 15, London Wandsworth SW, 113 Deodar Road (Royaume-Uni),

- La société GRIFO BEHEER SPRL, ayant son siège social à 8 300 Knokke, Britspad, 28 (Belgique), immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises de Bruges sous le numéro 0447.899.775 représentée par Monsieur Alexander OET.

Les nouveaux administrateurs terminent les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009090533/22.

(090108328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Sarasin International Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.738.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 4 juin 2009

En date du 4 juin 2009, le conseil d'administration a décidé:

- Le conseil d'administration a pris note de la démission de Monsieur Claude Hoffmann, 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 28 mai 2009.

Luxembourg, le 3 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour SARASIN INTERNATIONAL FUNDS
BGL S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009090493/16.

(090108234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Global Fund Selection Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 65.035.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der ordentlichen Generalversammlung vom 7. Juli 2009

- Die Herren Harald WANKE, Franz-Josef-Strasse 8-10, 6130 Schwaz, Rupert ASCHER, Franz-Josef-Strasse 8-10, 6130 Schwaz, Markus LACKNER, Franz-Josef-Strasse 8-10, 6130 Schwaz und André SCHMIT, 11, rue Aldringen L-2960 Luxembourg, werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

- Der Abschlussprüfer, PRICEWATERHOUSECOOPERS, Luxemburg wird für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug
Für GLOBAL FUND SELECTION SICAV
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Unterschriften

Référence de publication: 2009090497/16.

(090108084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Mondea Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 88.765.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 15 juillet 2009, que

1. L'assemblée décide de révoquer de leurs postes d'administrateurs, Madame Nicole REINERT, employée privée, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg et Monsieur Claude SCHMIT, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

2. Sont nommés en tant que nouveaux administrateurs Monsieur Sylvain KIRSCH, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg et Monsieur Olegario RIVERO, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Référence de publication: 2009090941/22.

(090108257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

i2i Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 96.727.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juin 2009

Le mandat d'Administrateur-Président de Monsieur Bo KROLL né le 3 mai 1957 à Frederiksberg (Danemark), demeurant au 11, Ilchester Place, GB-W9 8AA Kensington ainsi que les mandats d'administrateurs à savoir Monsieur Mark THORSEN, né le 2 janvier 1958 à Frederiksberg (Danemark), demeurant à Rosengården, 14A, 3 sal. DK-1174 Copenhagen K, Danemark, Monsieur Alain RUKAVINA, né le 2 juillet 1956 à Dudelange (Luxembourg), demeurant professionnellement au 10A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, sont reconduits jusqu'à l'assemblée de 2011.

Le mandat de Commissaire aux comptes de AUDIEX S.A., B 65.469, ayant son siège social au 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, étant venu à échéance, celui-ci est donc remplacé avec effet au 1^{er} janvier 2009 par la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à.r.l. ayant son siège social au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

i2i Holding S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009090945/22.

(090108281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Tricoron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 133.771.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juillet 2009:

L'Assemblée a décidé;

- D'élire la société VGD EXPERTS-COMPTABLES, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, sous le numéro RCS Luxembourg Section B 53.981 en remplacement de la société LUXOR AUDIT S.à r.l., RCS B 68.256, en qualité de commissaire aux comptes de la société.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009090541/16.

(090108565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

MyGoodness Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 133.772.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juillet 2009:

L'Assemblée a décidé;

- D'élire la société VGD EXPERTS-COMPTABLES, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, sous le numéro RCS Luxembourg Section B 53.981 en remplacement de la société LUXOR AUDIT S.à r.l., RCS B 68.256, en qualité de commissaire aux comptes de la société.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009090542/16.

(090108567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Electromind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 76.547.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée tenue en date du 26 juin 2009*

L'Assemblée Générale de la société anonyme ELECTROMIND a pris les résolutions suivantes:

1. le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Bernard étant arrivé à terme, celui-ci est renouvelé pour une durée de six ans;
2. le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD-KLEIN S.à.r.l., en abrégé FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.à.r.l. étant arrivé à terme, celui-ci est renouvelé pour une durée d'un an.

Pour extrait conforme
Pour *ELECTROMIND S.A.*
VO CONSULTING LUX sa
Bureau d'expertise comptable
4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2009090950/22.

(090108438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Propriété Immo Européenne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 112.004.

—
Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, José CORREIA, Géraldine SCHMIT et Fabio MAZZONI, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009091707/16.

(090108819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

United Pilsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 141.682.

—
Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, José CORREIA et Géraldine SCHMIT, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009091701/16.

(090108834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Jeziro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 91.940.

Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, CORREIA José, SCHMIT Géraldine, et DAVEZAC Christophe, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009091710/16.

(090109350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Orion Asset Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 471.200,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 72.753.

—
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion Asset Italy S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Asset Italy S.à r.l.
Signature
Avocat

Référence de publication: 2009091722/15.

(090109636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Weico S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 97.610.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 8 juin 2009

1. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de Madame Monique JUNCKER n'a pas été renouvelé.
2. Monsieur Alex LEGRAND, administrateur de sociétés, né à Bruxelles (Belgique), le 31 mai 1977, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
3. Monsieur Hans DE GRAAF a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
4. Madame Nancy BLEUMER a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
5. La société BDO Compagnie Fiduciaire est reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 30/06/2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour WEICO S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009090429/23.

(090108434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Jamyco Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 23.759.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 6 juillet 2009

1. Mme Myrna Emile BUSTANI a été reconduite dans ses mandats d'administrateur et de présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
2. Mme Laura E. BUSTANI a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
3. M. Jamil F. EL-KHAZEN a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
4. M. Sheikh Fouad EL-KHAZEN a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
5. La société à responsabilité limitée LUXREVISION S.à.r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour JAMYCO HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009090432/23.

(090108411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Pangee Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 118.612.

—
Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, CORREIA José, DAVEZAC Christophe et SCHMIT Géraldine, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009091711/16.

(090109318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Orion European 2 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 367.800,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 107.717.

—
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion European 2 Investments S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion European 2 Investments S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091751/15.

(090109777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Orion Income Master Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 118.883.

—
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion Income Master Luxembourg S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Income Master Luxembourg S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091757/15.

(090109483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Jovira Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 108.488.

—
Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les administrateurs de la Société, José CORREIA, Géraldine SCHMIT et Fabio MAZZONI, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009091698/16.

(090108821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

SeeReal Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 112.913.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juin 2009

Le mandat d'Administrateur-Président à savoir Monsieur Bo Kroll né le 3 mai 1957 à Frederiksberg (Danemark), demeurant au 11, Ilchester Place, GB-W9 8AA Kensington ainsi que les mandats d'Administrateurs à savoir Monsieur Mark THORSEN, né le 2 janvier 1958 à Frederiksberg (Danemark), demeurant à Rosengaarden, 14A, 3 sal. DK-1174 Copenhagen K, Danemark, Monsieur Armin SCHWERDTNER né le 22 mai 1938 à Pirna (Allemagne) demeurant au 7, Rathener Strasse, D-01259 Dresden (Allemagne) et Monsieur Lars POVELSEN né le 16 mars 1959 aux USA et demeurant au 11, Jägerlauf, D-22851 Norderstedt (Allemagne) sont reconduits jusqu'à l'assemblée de 2011.

Le mandat de Commissaire aux comptes de AUDIEX S.A., B 65.469, ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg étant venu à échéance, celui-ci est donc remplacé avec effet au 1^{er} janvier 2009 par la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à.r.l. ayant son siège social au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

SeeReal Technologies S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009090944/23.

(090108284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

B&C HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.794.262,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.867.

Suite au contrat de transfert de parts entre parties datés du 16 juin 2009, la répartition des parts sociales de la Société reste inchangée sauf pour les actionnaires suivants:

- Triton Fund II LP, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Managers II Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- * 83,253 parts sociales de la classe A
- * 20,808 parts sociales de la classe B
- * 20,808 parts sociales de la classe C
- * 20,808 parts sociales de la classe D
- * 20,808 parts sociales de la classe E
- * 1,314,213 parts sociales de la classe F

- Triton Fund II No. 2 LP, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Managers II Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- * 5,435 parts sociales de la classe A
- * 1,358 parts sociales de la classe B
- * 1,358 parts sociales de la classe C
- * 1,358 parts sociales de la classe D
- * 1,358 parts sociales de la classe E
- * 85,803 parts sociales de la classe F

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour B&C Holdco S.à.r.l

Signature

Référence de publication: 2009090551/29.

(090108003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Basler HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 80.973.700,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.112.

Suite au contrat de transfert de parts entre parties datés du 16 juin 2009, la répartition des parts sociales de la Société reste inchangée sauf pour les actionnaires suivants:

- Triton Fund II LP, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Managers II Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- * 673,239 parts sociales de la classe A
- * 673,239 parts sociales de la classe B
- * 673,239 parts sociales de la classe C
- * 673,239 parts sociales de la classe D

- Triton Fund II No. 2 LP, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Managers II Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- * 43,955 parts sociales de la classe A
- * 43,955 parts sociales de la classe B
- * 43,955 parts sociales de la classe C
- * 43,955 parts sociales de la classe D

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Basler Holdco S.à.r.l

Signatures

Référence de publication: 2009090561/25.

(090108051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

IP Network International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R.C.S. Luxembourg B 114.002.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 16 juin 2009, que:

L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats comme administrateurs de Messieurs:

- Walter Neuhauser, avec adresse professionnelle Aachenerstrasse 1042, D-50858 Cologne,
- Jean-Louis Scheider avec adresse professionnelle 45, boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg,
- Martin Krapf, avec adresse professionnelle Aachenerstrasse, 1042A, D-50858 Cologne,
- Arie Hans Duiverman avec adresse professionnelle Mediapark, Sumatralaan 47, NL-1217 Hilversum
- Denis Masquelier avec adresse professionnelle Avenue Jacques Georgin 2, B-1030 Bruxelles

leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration de proroger le mandat de Monsieur Eric Ambrosi, comme Commissaire aux comptes, ayant son adresse professionnelle 45, boulevard Pierre Frieden L-1543 Luxembourg, pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009090528/24.

(090108078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Jack (Cologne 20) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.949.025,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.140.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 29 juin 2009

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers S.à r.l. dont le siège social est situé 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.
2. Madame Julie Mossong demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009.
3. Monsieur Neil Jones demeurant professionnellement, 8 Shenton Way, #15-02 Singapour 068811, Singapour a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 29 juin 2009.
4. Madame Delloula Aouinti, secrétaire général, née le 4 avril 1979 à Villerupt, France et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommée gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.
5. Madame Joanne Fitzgerald, secrétaire général du groupe, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommée gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Christine Clarke
- Joanne Fitzgerald

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Jack (Cologne 20) S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009090937/30.

(090108242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 118.882.

—
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Income Finance Luxembourg S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091758/15.

(090109489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Orion Finance III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.852.

—
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de Orion Finance III Luxembourg S.à r.l., a changé d'adresse et demeure maintenant 21 Queensdale Place, Londres W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Finance III Luxembourg S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009091742/15.

(090109742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

S Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.260.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.553.

—
EXTRAIT

(1) En date du 15 août 2008, les associés de la Société ont nommé Martin Rambusch, résidant professionnellement à Jernbanevej 9, DK-5882 Vejstrup, Danemark, né à Odense, Danemark le 31 décembre 1973, gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Il s'en suit que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- M. Gérard Becquer
- M. Graeme Stening
- M. Cédric B. Stebel
- M. Martin Rambusch

(2) En date du 15 août 2008, DH S S.à r.l. a transféré 1.260.000 parts sociales de la Société à Friction Management A/S, une société organisée sous les lois du Danemark, ayant son siège social à Lautrupsgade 7, DK-2100 Copenhague, Danemark, inscrite auprès de la Danish Commerce and Companies Agency sous le numéro 31625254.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009090512/24.

(090107927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.750,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.554.

Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 19 juin 2009

Le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, avec effet au 15 juin 2009.

Newcontainer Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122765, gérante unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Orient Overseas Container Line (Luxembourg) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122746, associée unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Newcontainer No.3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009090239/21.

(090107763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

ProLogis UK CCL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.976.

à rayer: Suite à un contrat daté du 28 mai 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis UK Holdings S.A. ont été transférées à ProLogis Management II Sàrl agissant pour le compte de ProLogis European Properties Fund II (the "Fund"), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer: Suite à un contrat daté du 28 mai 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis Management II Sàrl agissant pour le compte de ProLogis European Properties Fund II (the "Fund") ont été transférées à ProLogis European Holdings X Sàrl, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer: Suite à un contrat daté du 28 mai 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Holdings X Sàrl ont été transférées à ProLogis European Holdings XI Sàrl, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 28 mai 2009 cinq cents (500) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Holdings XI Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance XI Sàrl, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Finance XI Sarl	500 parts
Total	500 parts sociales

Le 29 mai 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2009090932/33.

(090108119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.750,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.548.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 19 juin 2009

Le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, avec effet au 15 juin 2009.

Newcontainer Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122765, gérante unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Orient Overseas Container Line (Luxembourg) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122746, associée unique de la Société, a, depuis le 15 juin 2009, son siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Newcontainer No.5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009090254/21.

(090108639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

MGP Idaho S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.110.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 29 juin 2009

Il résulte des dites résolutions que:

1. Madame Julie Mossong demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009.

2. Monsieur Laurent Luccioni demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 29 juin 2009.

3. Monsieur Neil Jones demeurant professionnellement, 8 Shenton Way, #15-02 Singapour 068811, Singapour, a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 29 juin 2009.

4. Madame Delloula Aouinti, secrétaire général, née le 4 avril 1979 à Villerupt, France et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommée gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.

5. Madame Christine Clarke, responsable de la gestion des actifs, née le 4 mai 1967 à Leeds, Royaume-Uni et demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a été nommée gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.

6. Madame Joanne Fitzgerald, secrétaire général adjointe du groupe, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommée gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Christine Clarke
- Joanne Fitzgerald

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Pour MGP Idaho S.à.r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009090934/33.

(090108133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Crystal Navy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.511.

1. En date du 15 mai 2009, l'associé Waterside Financial Ltd, avec siège social à Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, a cédé la totalité de ses 12 500 parts sociales à Bain Capital (CR) L.P., avec siège social à Walker House, 87 Mary Street, KY1-9002 George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est Bain Capital (CR) L.P., précité, avec 12 500 parts sociales.

2. Par résolutions prises en date du 29 mai 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat.

- Acceptation de la démission de Laurent Ricci, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat.

- Nomination de Christopher Gordon, avec adresse professionnelle au 111, Huntington Avenue, Boston, Massachusetts, Etats-Unis, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Nomination de Ailbhe Jennings, avec adresse professionnelle au 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009091793/22.

(090109842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Secolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 77, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.386.

EXTRAIT

I) Il résulte d'une proposition du conseil d'administration de la Société acceptée par l'assemblée générale de la Société en date du 16 avril 2009 que Monsieur Frank Goes, demeurant à 36, Streekbaan, B-1800 Vilvoorde (Belgique), et né le 11 novembre 1965 à Uccle (Belgique), a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Vincent Favier pour le restant de la durée du mandat de Monsieur Vincent Favier.

Le conseil d'administration est dès lors composé comme suit:

- Monsieur Prosper Schroeder,
- Monsieur Pierre Schumacher,
- Monsieur Jean de la Hamette,
- Monsieur Jean-Pierre Wagner,
- Monsieur Frank Goes,
- Monsieur René Pirart,
- Monsieur Colin Douglas,
- Monsieur René Maquoi et
- Monsieur Yves Pianet.

II) Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la Société tenue en date du 28 avril 2009 que

- le mandat du commissaire BDO Compagnie Fiduciaire a été renouvelé pour un terme d'une année, le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels de 2009;

- les mandats des administrateurs ont été renouvelés pour un terme de six années, les mandats des administrateurs expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour la Société

Y. PIANET

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009091426/32.

(090109372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

**Applitec S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Applitec Bautechnik Sàrl).**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 96.242.

Im Jahre zwei tausend neun, den sechszwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCIENEN:

Die Aktiengesellschaft WICKLER, mit Sitz in B-4791 Burg-Reuland, Oudler 66A (Belgien), BCE Nummer 0413.568.210, hier vertreten durch Herrn Romain ZIMMER, expert-comptable, beruflich wohnhaft in L-2714 Luxemburg, 6-12, rue du Fort Wallis, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht, vom Bevollmächtigten und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche erschienene Partei, vertreten wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung APPLITEC BAUTECHNIK S.à r.l., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock, H.G.R. Luxemburg Nummer B 96.242, (die "Gesellschaft"), gegründet wurde aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den damals in Mersch residierenden Notar Edmond SCHROEDER am 11. September 2000, veröffentlicht im Memorial C Nummer 132 vom 21. Februar 2001,

und dass deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunden aufgenommen durch den in Petingen residierenden Notar Georges d'HUART:

- am 4. März 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 535 vom 24. Mai 2004;
- am 8. Juli 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1306 vom 1. Dezember 2005;
- am 20. April 2005, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1375 vom 13. Dezember 2005; und
- am 29. Mai 2007, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1565 vom 26. Juli 2007.

- Dass der erschienene Partei erklärt die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft zu sein (die "Alleingesellschafterin") und dass sie den amtierenden Notar ersucht, die von ihr gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Vorbemerkung

Es wird festgestellt, dass die vorgenannte Alleingesellschafterin, Eigentümerin sämtlicher eintausend (1.000) Anteile beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg eingetragen ist wie folgt:

- 1) WICKLER SA: mit fünfhundert (500) Anteilen
- 2) WICKLER P. GmbH: mit fünfhundert (500) Anteilen

Die Gesellschaft WICKLER P. GmbH hat am 30. März 2004 ihre Gesellschaftsform in eine Aktiengesellschaft, sowie ihre Bezeichnung in WICKLER SA abgeändert, gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Bernard SPROTEN, mit dem Amtssitz in Sankt Vith (Belgien).

Es wird des Weiteren erklärt, dass es sich bei den beiden vorgenannten Gesellschaften um eine und dieselbe juristische Person handelt und hiermit gebeten wird sämtliche Angaben der Alleingesellschafterin beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg zu berichtigen wie folgt:

- Bezeichnung: WICKLER
- Gesellschaftssitz: B-4791 Burg-Reuland, Oudler 66A (Belgien)
- Unternehmensnummer:

Handelsregister Eupen + BCE-Eintragung: 0413.568.210

- alleinige Teilhaberin der 1.000 Anteile der APPLITEC BAUTECHNIK S.à r.l.

Erster Beschluss

Die Alleingesellschafterin beschließt die Gesellschaftsbezeichnung in APPLITEC S.à r.l. abzuändern.

Zweiter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an den hiavor genommenen Beschluss, beschließt die Alleingesellschafterin Artikel 1 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 1.** Unter der Firmenbezeichnung APPLITEC S.à r.l. besteht eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung."

Dritter Beschluss

Die Alleingesellschafterin beschließt den Gesellschaftszweck abzuändern und dementsprechend Artikel 4 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 4.** Der Gesellschaftszweck ist der Ankauf und der Verkauf und das Verlegen von Fliesen, Natur- und Kunststeinen und von Mosaiken, sämtlicher damit verbundenen Tätigkeiten sowie der Vertrieb von Nebenprodukten.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle anderen Aktivitäten, industrieller, geschäftlicher und finanzieller Natur ausführen, die diesen Gegenstand direkt oder indirekt fördern."

Vierter Beschluss

Die Alleingeschafterin beschließt:

- den zweiten Satz von Artikel 10 zu streichen, und
- Artikel 5 der Satzungen abzuändern wie folgt:

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (125.000,- EUR), aufgeteilt in eintausend (1.000) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist."

Fünfter Beschluss

Herr Roger WICKLER, Unternehmer, geboren in Malmédy (Belgien), am 16. Mai 1976, wohnhaft in D-53639 Königswinter, Am Wiesenplätzchen 6 (Bundesrepublik Deutschland), aktuell administrativer und technischer Geschäftsführer der Gesellschaft, wird ganz einfach zum Geschäftsführer ernannt.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr neun hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe zusammen mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: ZIMMER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juillet 2009. Relation GRE / 2009/2373. Reçu soixante-quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009091171/231/86.

(090109406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Sun (Lille) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.361.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2009

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers S.à r.l. dont le siège social est situé 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.
2. Madame Julie Mossong demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009.
3. Monsieur Neil Richard Jones demeurant professionnellement, 1 Three Pacific Place, Queen's Road East, Hong Kong, Chine a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2009.
4. Monsieur Alexander Jeffrey demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2009.
5. Madame Delloula Aouinti, secrétaire générale, née le 4 avril 1979 à Villers-les-Nains, France et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

6. Madame Christine Clarke, responsable de la gestion des actifs, née le 4 mai 1967 à Leeds, Royaume-Uni et demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

7. Mademoiselle Joanne Fitzgerald, secrétaire générale adjointe du groupe, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti
- Joanne Fitzgerald
- Christine Clarke

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour Sun (Lille) S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009090939/36.

(090108220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Acierco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 62.285.

In the year two thousand nine, on the fourteenth day of May.

Before US Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of ACIERCO SA, a public limited liability company ("société anonyme"), having its registered office at 7A, rue Robert Stumper, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 62.285 and incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on December 19, 1997, published in the Memorial, Recueil Spécial C number 208 on April 3, 1998 (hereafter the "Company").

The Company's articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER (aforementioned) on December 30, 1997, published in the Mémorial, Recueil Spécial C number 389 on April 29, 1998.

The meeting is opened by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg, being in the chair (hereafter the "Chairman"),

who appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally at Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary.

II. As it appears from the said attendance list, all the issued shares, representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. To consider the decision to proceed to the early dissolution of the Company and to put the Company into liquidation;
2. To consider the decision to appoint Erik Snauwaert as liquidator of the Company (the "Liquidator");
3. To consider the decision to determine the powers of the Liquidator;
4. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the shareholders, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to proceed with the early dissolution of the Company and to put the company into liquidation.

Second resolution

The general meeting resolves to appoint Erik Snauwaert born in Ostende, Belgium on August 12, 2009 and having his professional address at 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator.

Third resolution

The general meeting resolves to fix the Liquidator's powers as follows:

- The Liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the Law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended. It may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.
- The Liquidator has the authority to draw up an inventory and he may refer to the books of the Company.
- The Liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts of the Company or made the necessary provisions for the payment of the debts.
- The Liquidator may, under its own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period he may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,600.-Euros.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de ACIERCO SA, une société anonyme ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 62.285, constituée suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 208, le 3 avril 1998 (ci-après la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Jean-Joseph WAGNER (précité) en date du 30 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 389 en date du 29 avril 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (ci-après le «Président»),

qui désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

II. Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Considérer la décision de prononcer la dissolution anticipée de la Société et de mettre la Société en liquidation;
2. Considérer la décision de nommer la société Erik Snauwaert en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»);
3. Considérer la décision de fixer les pouvoirs du Liquidateur;
4. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

72693

Première résolution

L'assemblée générale décide de prononcer la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et de procéder à la liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant que liquidateur Erik Snauwaert né le 12 août 2009 à Ostende, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

- Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

- Le Liquidateur est autorisé à dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

- Le Liquidateur pourra payer des avances sur boni de liquidation après avoir payé les dettes de la Société ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

- Le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ 1.600.- Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 mai 2009, Relation: LAC/2009/19229. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009091161/211/121.

(090109417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Lumabo SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2150 Luxembourg, 1, rue de la Monnaie.

R.C.S. Luxembourg E 503.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt et un janvier,

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1) Madame Andrée Marguerite Albertine BERNARD, kinésithérapeute, veuve de Monsieur Jules GENGLER, née à Luxembourg le 22 mars 1949 (matricule 19490322127), demeurant à L-2150 Luxembourg, 1, rue de la Monnaie,

2) Monsieur Max GENGLER, employé privé, né à Luxembourg le 22 janvier 1975 (matricule 19750122011), célibataire, demeurant à L-2342 Luxembourg, 38, rue Raymond Poincaré,

3) Monsieur Bob GENGLER, fonctionnaire de l'État, né à Luxembourg le 12 mai 1976 (matricule 19760512152), célibataire, demeurant à L-2150 Luxembourg, 1, rue de la Monnaie,

Lesquels comparants ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

Que la société dénommée «LUMABO, Société Civile Immobilière», ayant son siège social à L-2150 Luxembourg, 1, rue de la Monnaie,

Ci-après nommée la "Société",

A été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 08 février 1996, publié au Mémorial C numéro 293 du 15 juin 1996,

Que le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS SOIXANTE-HUIT CENTIMES (12.394,68 EUR) représenté par cinq cents (500) parts d'intérêt d'une valeur nominale de VINGT-QUATRE EUROS SOIXANTE-DIX-NEUF CENTIMES (24,79 EUR) chacune, entièrement libérées;

Que l'activité de la Société ayant cessé, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

Que les associés se désignent comme liquidateurs de la Société;

Qu'en cette qualité ils déclarent que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné;

Qu'en outre, ils déclarent qu'ils assument irrévocablement l'obligation de payer tous les éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle;

Qu'en conséquence, tout le passif de ladite Société est réglé;

Que l'actif restant est réparti aux associés au prorata de leurs participations dans le capital social;

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

Que décharge pleine et entière est donnée à la gérante de la société;

Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents euros (700,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte, lequel certifie l'identité des comparants sur base d'extraits des registres de l'état civil.

Signé: Andrée Marguerite Albertine Bernard, Max Gengler, Bob Gengler, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 26 janvier 2009, LAC / 2009 / 2832. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 juillet 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009091159/202/53.

(090109720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Finspace S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 131.251.

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "FINSPACE S.A.", R.C.S Luxembourg, Numéro B 131.251 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 août 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2249 du 9 octobre 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Rachel UHL, juriste, domiciliée professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1449 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de la valeur nominale des actions de la Société de mille euros (EUR 1.000,-) à un euro (EUR 1,-), avec augmentation correspondante du nombre d'actions de trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune à trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

2. Augmentation du capital social à concurrence de cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante et un euros (EUR 123.788.941,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à cent vingt-trois millions huit cent dix-neuf mille neuf cent quarante et un euros (EUR 123.819.941,-), avec émission correspondante de cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante et une (123.788.941) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

3. Souscription et libération par un apport en nature.

4. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

5. Divers

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions de la Société est modifiée pour être réduite de mille euros (EUR 1.000,-) à un euro (EUR 1,-), avec augmentation correspondante du nombre d'actions de trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune à trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les prédites trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, seront réparties à la diligence du conseil d'administration de la Société, entre les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social de la Société.

Deuxième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante et un euros (EUR 123.788.941,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à cent vingt-trois millions huit cent dix-neuf mille neuf cent quarante et un euros (EUR 123.819.941,-), avec émission correspondante de cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante et une (123.788.941) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite et libérée comme suit:

- à concurrence de neuf millions deux cent cinquante mille (9.250.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par un apport en nature consistant dans l'apport de sept cent soixante-dix mille cent dix (778.110) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune de la société de droit italien PETROL RACCORD S.p.A, ayant son siège social au 29, via Trebbia, Zona Industriale Ponte Trebbia, Calendasco, Italie, représentant trente-sept pour cent (37%) du capital social de la prédite société de droit italien, par la société RYVING HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Vashiotis Business Center, 1, Iakovou Tompazi street, CY-3107 Limassol, Chypre, ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 24 juin 2009.

- à concurrence de cent quatorze millions cinq cent trente-huit mille neuf cent quarante et une (114.538.941) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, par un apport en nature consistant dans l'apport de cent quatorze millions cinq cent trente-huit mille neuf cent quarante et une (114.538.941) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) de la société de droit espagnol GLOBALSPACE ENERGY INVESTMENTS S.L., ayant son siège social au 18, c/ Velazquez, 1ºDCHA, Madrid, Espagne, représentant cent pour cent (100%) du capital social de la prédite société de droit espagnole, par la société RYVING HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Vashiotis Business Center, 1, Iakovou Tompazi street, CY-3107 Limassol, Chypre, ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 24 juin 2009.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 29 juin 2009 par la Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision EVERARD et KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de l'apport ci-dessus mentionnée est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes.

Conclusion:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données et conduisent

à une valeur au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 123.788.941 actions nouvelles de € 1,00 à émettre en contrepartie de l'apport."

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à cent vingt-trois millions huit cent dix-neuf mille neuf cent quarante et un euros (EUR 123.819.941,-) divisé en cent vingt trois millions huit cent dix-neuf mille neuf cent quarante et une (123.819.941) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 17.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. KOEUNE, R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2009, Relation: LAC/2009/25537. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009091166/211/98.

(090109411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

York Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.595.

In the year Two Thousand and Nine, on the Twenty-Ninth day of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Juno Properties S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- (Twelve Thousand Five Hundred Euros) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 133.592 (the "Sole Shareholder"), holding 500 (Five Hundred) shares ("parts sociales") in the share capital of the Company.

The Sole Shareholder is here represented by Mr. Régis Galiotto, lawyer, residing professionally at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact that it is the sole shareholder of York Partners S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- (Twelve Thousand Five Hundred Euros), having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 133.595 and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary public Joseph Elvinger on 8 November 2007, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 13 December 2007, number 2896, page 138994 (the "Company").

All this having been declared, the Sole Shareholder, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves with retroactive effect as of 1st January 2009 to convert the amount of the share capital now expressed in Euros into US dollars by using a conversion rate of 1.- Euro = 1.3972530006.- US Dollars as established by the Website: www.xe.com on 1st January 2009.

Consequently, the Sole Shareholder declares that the share capital of the Company is fixed at USD 17,500.- (Seventeen Thousand Five Hundred US Dollars) represented by 17,500 (Seventeen Thousand Five Hundred) shares with a par value of USD 1.- (One US Dollars) each, all of which have been fully paid up at the time of the constitution.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of USD 2,500.- (Two Thousand Five Hundred US Dollars) so as to bring the Company's share capital from its current amount (following the first resolution) of USD 17,500.- (Seventeen Thousand Five Hundred US Dollars) to USD 20,000.- (Twenty Thousand US Dollars) by the creation and the issue of 2,500 (Two Thousand Five Hundred) shares (the "New Shares"), each having a nominal value of USD 1.- (One US Dollars) without share premium.

Further to the here before documented capital increase, the share capital of the Company is owned as follows:

Sole Shareholder	Total number of Shares	Share capital in US Dollars
Juno Properties S.à r.l.	20,000	20,000.-
TOTAL:	20,000	20,000.-

All the New Shares have been fully paid-up in cash, so that the amount of USD 2,500.- (Two Thousand Five Hundred US Dollars) is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 6.1., paragraph 1, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

"The share capital is fixed at Twenty Thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by Twenty Thousand (20,000) shares with a par value of One US Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing party, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

- Juno Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, avec un capital social de EUR 12.500,- (Douze Mille Cinq Cents Euros) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133.592 (l'«Associé Unique»), détenant 500 (Cinq Cents) parts sociales dans le capital social de la Société.

L'Associé Unique est ici représenté par M. Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités d'enregistrement.

La comparante, représentée telle que dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter qu'il est le seul associé de York Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500,- EUR (Douze Mille Cinq Cents Euros), ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.595 et constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 8 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté du 13 décembre 2007, numéro 2896, page 138994 (la «Société»).

Tout ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, détenant 100% du capital de la Société, représenté tel que dit ci-dessus, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009 de convertir le montant du capital social, actuellement exprimé en Euros, en Dollars US, au moyen du taux de conversion suivant: 1,- Euro = 1.3972530006,- Dollars US tel que fixé par le site Web: www.xe.com en date du 1^{er} janvier 2009.

Par conséquent, l'Associé Unique déclare que le capital social de la Société est fixé à 17.500,- USD (Dix-sept Mille Cinq Cents Dollars US) représenté par 17.500 (Dix-sept Mille Cinq Cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- USD (Un Dollars US) chacune, chaque part ayant été entièrement libérée à la constitution.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de 2.500,- USD (Deux Mille Cinq Cents Dollars US) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel (suite à la première résolution) de 17.500,- USD (Dix-sept Mille Cinq Cents Dollars US) à 20.000,- USD (Vingt Mille Dollars US) par la création et l'émission de 2.500 (Deux Mille Cinq Cents) parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale de 1,- USD (Un Dollars US) sans prime d'émission.

Suite à l'augmentation de capital décrite ci-avant, le capital social de la Société est détenu comme suit:

Associé Unique	Nombre total de Parts Sociales	Capital social en Dollars US
Juno Properties S.à r.l.	20.000	20.000,-
TOTAL:	20.000	20.000,-

Toutes les Nouvelles Parts Sociales ont été intégralement libérées en numéraire, par conséquent le montant de 2.500,- USD (Deux Mille Cinq Cents Dollars US) est maintenant à la disposition de la Société, preuve de ce qui précède a été donné au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6.1., paragraphe premier, des statuts de la Société, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à Vingt mille Dollars US (USD 20.000,-) représenté par Vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale de Un Dollars US (USD 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de 1.500,- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2009, Relation: LAC/2009/25536. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.07.2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009091167/211/132.

(090109408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Immopro-Invest, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5854 Alzingen, 33, rue Langheck.

R.C.S. Luxembourg B 119.818.

L'an deux mil neuf, le vingt-septième jour du mois de février.

Pardevant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paul Koch, agent immobilier, né à Luxembourg, le 10 août 1964, demeurant à L-5854 Alzingen, 33, rue Langheck.

Le comparant déclarant agir en sa qualité d'associé unique (l'"Associé Unique") de la société à responsabilité limitée IMMO-PRO-INVEST, S.à r.l., ayant son siège social à L-5854 Alzingen, 33, rue Langheck, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 119818, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 13 novembre 2006, numéro 2115, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide d'ajouter diverses activités à l'objet social de la société à savoir le commerce, l'importation et l'exportation de marchandises à l'exclusion de matériel militaire.

L'associé unique décide en conséquence de modifier l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet toutes opérations immobilières généralement quelconques, telles que l'achat, la location, la vente, la promotion, la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur d'immeubles, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que la prise de participations dans d'autres sociétés ayant un objet analogue.

La société aura également pour objet le commerce ainsi que l'importation et l'export de marchandises à l'exclusion de matériel militaire.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société en relation avec l'objet social présentement complété, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec le nouvel objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Paul Koch, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 03 mars 2009. LAC / 2009 / 8036. Reçu soixante-quinze euros, 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009091154/202/42.

(090109837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Ravago Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 136.280.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration par voie circulaire

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Mark D. LUX de son mandat d'Administrateur avec effet au 31 mars 2009.

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Jan ZEINSTRAS de son mandat d'Administrateur avec effet au 1^{er} avril 2009.

- Monsieur Bavo De PAUW, consultant, demeurant à Poederstraat, 49, B-2370 Arendonk est coopté en tant qu'Administrateur de catégorie B avec effet au 1^{er} avril 2009 en remplacement de Monsieur Mark D. LUX, démissionnaire. Le mandat de Monsieur Bavo DE PAUW viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Le 31 mars 2009.

Copie sincère et conforme

RAVAGO DISTRIBUTION S.A.

Stichting Administratiekantoor Ravago / B. PARMENTIER

Director , Chairman of the Board of Directors / Director

G. VAN GORP / -
Permanent Representative / -

Extract of the Circular Resolution of the Board of Directors

- It is taken good note of the resignation of Mr. Mark D. Lux as a Director with effect as at March 31st, 2009.
- It is taken good note of the resignation of Mr. Jan Zeinstra as a Director with effect as at April 1st, 2009.
- Mr. Bavo De Pauw, Consultant, residing at Poederstraat Nr, B-2370 Arendonk, is co-opted, with effect as at April 1st, 2009 as a B category Director of the company in replacement of Mr. Mark D. Lux, who resigned. The mandate of Mr. Bavo De Pauw will lapse at the Annual General Meeting of the year 2009.

On March 31st, 2009.

For true copy
RAVAGO DISTRIBUTION S.A.
Stichting Administratiekantoor Ravago / B. PARMENTIER
Director, Chairman of the Board of Directors / Director
G. VAN GORP / -
Permanent Representative / -

Référence de publication: 2009090697/35.

(090108662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Romanum Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.531.

In the year Two Thousand and Nine, on the Twenty-Ninth day of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Juno Properties S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- (Twelve Thousand Five Hundred Euros) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 133.592 (the "Sole Shareholder"), holding 500 (Five Hundred) shares ("parts sociales") in the share capital of the Company.

The Sole Shareholder is here represented by Mr Régis Galiotto, lawyer, residing professionally at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact that it is the sole shareholder of Romanum Properties S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- (Twelve Thousand Five Hundred Euros), having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 133.531 and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary public Joseph Elvinger on 8 November 2007, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 11 December 2007, number 2868, page 137627 (the "Company").

All this having been declared, the Sole Shareholder, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves with retroactive effect as of 1st January 2009 to convert the amount of the share capital now expressed in Euros into US dollars by using a conversion rate of 1.- Euro = 1.3972530006.- US Dollars as established by the Website: www.xe.com on 1st January 2009.

Consequently, the Sole Shareholder declares that the share capital of the Company is fixed at USD 17,500.- (Seventeen Thousand Five Hundred US Dollars) represented by 17,500 (Seventeen Thousand Five Hundred) shares with a par value of USD 1.- (One US Dollars) each, all of which have been fully paid up at the time of the constitution.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of USD 2,500.- (Two Thousand Five Hundred US Dollars) so as to bring the Company's share capital from its current amount (following the first resolution) of USD 17,500.- (Seventeen Thousand Five Hundred US Dollars) to USD 20,000.- (Twenty Thousand US Dollars) by the creation and the issue of 2,500 (Two Thousand Five Hundred) shares (the "New Shares"), each having a nominal value of USD 1.- (One US Dollars) without share premium.

Further to the here before documented capital increase, the share capital of the Company is owned as follows:

Sole Shareholder	Total number of Shares	Share capital in US Dollars
Juno Properties S.à r.l.	20,000	20,000.-
TOTAL:	20,000	20,000.-

All the New Shares have been fully paid-up in cash, so that the amount of USD 2,500.- (Two Thousand Five Hundred US Dollars) is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 6.1., paragraph 1, of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

"The share capital is fixed at Twenty Thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by Twenty Thousand (20,000) shares with a par value of One US Dollars (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing party, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

- Juno Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, avec un capital social de EUR 12.500,- (Douze Mille Cinq Cents Euros) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133.592 (l'«Associé Unique»), détenant 500 (Cinq Cents) parts sociales dans le capital social de la Société.

L'Associé Unique est ici représenté par M. Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités d'enregistrement.

La comparante, représentée telle que dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter qu'il est le seul associé de Romanum Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500,- EUR (Douze Mille Cinq Cents Euros), ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.531 et constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 8 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté du 11 décembre 2007, numéro 2868, page 137627 (la «Société»).

Tout ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, détenant 100% du capital de la Société, représenté tel que dit ci-dessus, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009 de convertir le montant du capital social, actuellement exprimé en Euros, en Dollars US, au moyen du taux de conversion suivant: 1,- Euro = 1.3972530006,- Dollars US tel que fixé par le site Web: www.xe.com en date du 1^{er} janvier 2009.

Par conséquent, l'Associé Unique déclare que le capital social de la Société est fixé à 17.500,- USD (Dix-sept Mille Cinq Cents Dollars US) représenté par 17.500 (Dix-sept Mille Cinq Cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- USD (Un Dollars US) chacune, chaque part ayant été entièrement libérée à la constitution.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de 2.500,- USD (Deux Mille Cinq Cents Dollars US) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel (suite à la première résolution) de 17.500,- USD (Dix-sept Mille Cinq Cents Dollars US) à 20.000,- USD (Vingt Mille Dollars US) par la création et l'émission de 2.500 (Deux Mille Cinq Cents) parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale de 1,- USD (Un Dollars US) sans prime d'émission.

Suite à l'augmentation de capital décrite ci-avant, le capital social de la Société est détenu comme suit:

Associé Unique	Nombre total de Parts Sociales	Capital social en Dollars US
Juno Properties S.à r.l.	20.000	20.000,-
TOTAL:	20.000	20.000,-

Toutes les Nouvelles Parts Sociales ont été intégralement libérées en numéraire, par conséquent le montant de 2.500,- USD (Deux Mille Cinq Cents Dollars US) est maintenant à la disposition de la Société, preuve de ce qui précède a été donné au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6.1., paragraphe premier, des statuts de la Société, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Le capital social est fixé à Vingt mille Dollars US (USD 20.000, -) représenté par Vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale de Un Dollars US (USD 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de 1.500,- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire,

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2009. Relation: LAC/2009/25535. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.07.2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009091163/211/132.

(090109413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Haro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 81.176.

—
Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le 10 juillet.

Au nouveau siège social de la société HARO SA, s'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich, en date du 19 mars 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Richard STURM, Avocat avec adresse professionnelle à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

Le président désigne comme secrétaire Madame Véronique LEVERRIER, employée privée, demeurant à F-57480 WALDWISSE, 1bis, rue de Mornant.

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Lennart STENKE, employé privé, demeurant à L-6970 OBERANVEN, 56, rue Andethana.

Le bureau ayant été constitué, le Président déclare à la secrétaire d'acter ce qui suit à l'ordre du jour:

- I- Révocation de Maître René FALTZ de sa fonction d'administrateur,
- II- Révocation de Maître Thomas FELGEN de sa fonction d'administrateur,
- III- Révocation de la société SERVER GROUP EUROPE S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes,
- IV- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Maître Richard STURM,
- V- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Maître Kalthoum BOUGHALMI,
- VI- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes: la société CROWNLUX SA,
- VII- Changement de siège social.

Les actionnaires présents au représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires présents ou représentés et le bureau, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

L'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

La présente assemblée représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer de l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1^{ère} Résolution:

Maître René FALTZ avec adresse professionnelle à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoqué, avec effet à ce jour, de sa fonction d'administrateur de la société HARO SA.

2^{ème} Résolution:

Maître Thomas FELGEN avec adresse professionnelle à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoqué, avec effet à ce jour, de sa fonction d'administrateur de la société HARO SA.

3^{ème} Résolution:

La société SERVER GROUP EUROPE SA, (R.C.S. Luxembourg n° B 68.576) établie à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoquée, avec effet à ce jour, de sa fonction de commissaire aux comptes de la société HARO SA.

4^{ème} Résolution:

Maître Richard STURM, avec adresse professionnelle à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville, est nommé administrateur de la société HARO SA en remplacement de Maître René FALTZ, prédit, avec effet à ce jour.

5^{ème} Résolution:

Maître Kalthoum BOUGHALMI, avec adresse professionnelle à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville, est nommée administrateur de la société HARO SA en remplacement de Maître Thomas FELGEN, prédit, avec effet à ce jour.

6^{ème} Résolution:

La société CROWNLUX S.A., établie et ayant son siège social aux Iles Vierges Britanniques, Lake Building, Second Floor, Wickhams Cay 1, P.O. Box 3116, Road Town, Tortola, constituée et inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 265316, est nommée commissaire aux comptes de la société HARO SA en remplacement de la société SERVER GROUP EUROPE SA, prédite, avec effet à ce jour.

7^{ème} Résolution:

Le siège social de la société HARO SA est transféré à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville.
Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé a Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le scrutateur / Le secrétaire

Référence de publication: 2009091148/62.

(090109715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Immowest Lux IV Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 138.539.

In the year two thousand and nine, on the 10th day of the month of July.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

by virtue of a proxy dated 24th June 2009 (to remain attached to the present deed), Mr Guy Schroeder, associate, with professional address at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette on behalf of Immowest Beteiligungs GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung established under the laws of Austria, having its registered office at A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Austria and being registered with the Austrian Trade Register under number 212803x, being the sole shareholder of Immowest Lux IV S.à.r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

incorporated by deed of the notary Me Joseph Elvinger on 24th April 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N°1405 on 6 June 2008 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 138.539.

The appearing person declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all five hundred (500) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

A. Transfer of the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

B. Consequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 5.** The registered office is established in Esch-sur-Alzette."

C. Acknowledgement of the resignation of Mrs Valerie Cooke, Mr Willem-Arnoud van Rooyen and Mr Xavier De Cillia from their function as managers of the Company with effect from the date hereof and consequent appointment of the following managers for an unlimited duration with effect from the date hereof:

Mr Luc Schmitt, associate, born on 12th September 1977 in Walferdange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; and

Mr Guy Schroeder, associate, born on 20th August 1968 in Dudelange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

The following decisions have been taken by the sole shareholder:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 5.** The registered office is established in Esch-sur-Alzette".

Third resolution

The sole shareholder resolved to acknowledge the resignation of Mrs Valerie Cooke, Mr Willem-Arnoud van Rooyen and Mr Xavier De Cillia from their function as managers of the Company with effect from the date hereof and resolves to grant them discharge for the performance of their duties until the date of the present resolutions.

As a consequence of the resignation of the managers, the sole shareholder resolved to appoint the following managers for an unlimited duration and with effect from the date hereof:

Mr. Luc Schmitt, associate, born on 12th September 1977 in Walferdange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; and

Mr. Guy Schroeder, associate, born on 20th August 1968 in Dudelange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at 1.000.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Esch-sur-Alzette on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 10^{ème} jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

en vertu d'une procuration datée du 24 juin 2009 (qui restera annexée au présent acte), Mr Schroeder Guy, associé, demeurant professionnellement au 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, pour le compte de Immowest Beteiligungs GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung de droit autrichien ayant son siège social au A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Autriche et immatriculée auprès du registre de commerce autrichien sous le numéro 212803x, étant l'associé unique de Immowest Lux IV S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Me Joseph Elvinger en date du 24 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, C - N°1405 du 6 juin 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 138.539.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient la totalité des cinq cents (500) parts sociales émises par la Société, si bien que des décisions peuvent valablement être prises sur les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

A. Transfert du siège social de la Société de 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

B. Modification conséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

C. Reconnaissance de la démission de Madame Valerie Cooke, de Monsieur Willem-Arnoud van Rooyen et de Monsieur Xavier De Cillia de leur fonction de gérant de la Société avec effet à la date du présent acte et désignation conséquente des gérants suivants pour une durée illimitée avec effet à la date du présent acte:

Monsieur Luc Schmitt, associé, né le 12 septembre 1977 à Walferdange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; et

Monsieur Guy Schroeder, associé, né le 20 août 1968 à Dudelange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Les décisions suivantes ont été prises par l'associé unique:

Première résolution

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société comme suit:

«Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Madame Valérie Cooke, de Monsieur Willem-Arnoud van Rooyen et de Monsieur Xavier De Cillia de leur fonction de gérants de la Société avec effet à la date du présent acte et décide de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date des présentes résolutions.

En conséquence à la démission des gérants, l'associé unique a décidé de nommer les gérants suivants pour une durée illimitée et avec effet à la date du présent acte:

Monsieur Luc Schmitt, associé, né le 12 septembre 1977 à Walferdange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; et

Monsieur Guy Schroeder, associé, né le 20 août 1968 à Dudelange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société sont évalués à 1.000.- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait à Esch-sur-Alzette à la date prémentionnée.

Après avoir lu ce procès-verbal le mandataire et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: G.Schroeder, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8242. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009091409/272/121.

(090109719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

KKB Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 67.492.

Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le 10 juillet.

Au nouveau siège social de la société KKB INVEST SA, s'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich, en date du 10 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 121 du 25 février 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Richard STURM, Avocat avec adresse professionnelle à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

Le président désigne comme secrétaire Madame Véronique LEVERRIER, employée privée, demeurant à F-57480 WALDWISSE, 1bis, rue de Mornant.

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Lennart STENKE, employé privé, demeurant à L-6970 OBERANVEN, 56, rue Andethana.

Le bureau ayant été constitué, le Président déclare à la secrétaire d'acter ce qui suit à l'ordre du jour:

- I- Révocation de Maître René FALTZ de sa fonction d'administrateur,
- II- Révocation de Maître Thomas FELGEN de sa fonction d'administrateur,
- III- Révocation de la société SERVER GROUP EUROPE S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes,
- IV- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Maître Richard STURM,
- V- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Maître Kalthoum BOUGHALMI,
- VI- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes: la société CROWNLUX SA,
- VII- Changement de siège social.

Les actionnaires présents au représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires présents ou représentés et le bureau, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

L'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

La présente assemblée représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer de l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

72707

1^{ère} Résolution:

Maître René FALTZ avec adresse professionnelle à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoqué, avec effet à ce jour, de sa fonction d'administrateur de la société KKB INVEST SA.

2^{ème} Résolution:

Maître Thomas FELGEN avec adresse professionnelle à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoqué, avec effet à ce jour, de sa fonction d'administrateur de la société KKB INVEST SA.

3^{ème} Résolution:

La société SERVER GROUP EUROPE SA, (R.C.S Luxembourg n° B 68.576) établie à L-1720 LUXEMBOURG, 6, rue Heine, est révoquée, avec effet à ce jour, de sa fonction de commissaire aux comptes de la société KKB INVEST SA.

4^{ème} Résolution:

Maître Richard STURM, avec adresse professionnelle à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville, est nommé administrateur de la société KKB INVEST SA en remplacement de Maître René FALTZ, prédit, avec effet à ce jour.

5^{ème} Résolution:

Maître Kalthoum BOUGHALMI, avec adresse professionnelle à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville, est nommée administrateur de la société KKB INVEST SA en remplacement de Maître Thomas FELGEN, prédit, avec effet à ce jour.

6^{ème} Résolution:

La société CROWNLUX S.A., établie et ayant son siège social aux Iles Vierges Britanniques, Lake Building, Second Floor, Wickhams Cay 1, P.O. Box 3116, Road Town, Tortola, constituée et inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 265316 est nommée commissaire aux comptes de la société KKB INVEST SA en remplacement de la société SERVER GROUP EUROPE SA, prédite, avec effet à ce jour.

7^{ème} Résolution:

Le siège social de la société KKB INVEST SA est transféré à L-2610 LUXEMBOURG, 160, route de Thionville. Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le scrutateur / Le secrétaire

Référence de publication: 2009091149/63.

(090109733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Immowest Lux III Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 130.421.

In the year two thousand and nine, on the 10th day of the month of July.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

by virtue of a proxy dated 24th June 2009 (to remain attached to the present deed), Mr Guy Schroeder, associate, with professional address at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette on behalf of Immowest Beteiligungs GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung established under the laws of Austria, having its registered office at A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Austria and being registered with the Austrian Trade Register under number 212803x, being the sole shareholder of Immowest Lux III Sàrl. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporated by deed of the notary Me Joseph Elvinger on 2nd July 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N°2018 on 18 September 2007 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 130.421.

The appearing person declared and requested the notary to record that:

1. The sole shareholder holds all five hundred (500) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

A. Transfer of the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

B. Consequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 5.** The registered office is established in Esch-sur-Alzette."

C. Acknowledgement of the resignation of Mrs Valerie Cooke and Mr Hille-Paul Schut from their function as managers of the Company with effect from the date hereof and consequent appointment of the following managers for an unlimited duration with effect from the date hereof:

Mr Luc Schmitt, associate, born on 12th September 1977 in Walferdange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; and

Mr Guy Schroeder, associate, born on 20th August 1968 in Dudelange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

The following decisions have been taken by the sole shareholder:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 5.** The registered office is established in Esch-sur-Alzette".

Third resolution

The sole shareholder resolved to acknowledge the resignation of Mrs Valerie Cooke and Mr Hille-Paul Schut from their function as managers of the Company with effect from the date hereof and resolves to grant them discharge for the performance of their duties until the date of the present resolutions.

As a consequence of the resignation of the managers, the sole shareholder resolved to appoint the following managers for an unlimited duration and with effect from the date hereof:

Mr Luc Schmitt, associate, born on 12th September 1977 in Walferdange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; and

Mr Guy Schroeder, associate, born on 20th August 1968 in Dudelange, Luxembourg, residing professionally at 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at 1.000.- Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Esch-sur-Alzette on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 10^{ème} jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

en vertu d'une procuration datée du 24 juin 2009 (qui restera annexée au présent acte), Mr Schroeder Guy, associé, demeurant professionnellement au 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, pour le compte de Immowest Beteiligung GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung de droit autrichien ayant son siège social au A-1120 Vienna, Gaudenzdorfer Gürtel 67, Autriche et immatriculée auprès du registre de commerce autrichien sous le numéro 212803x, étant l'associé unique de Immowest Lux III S.à.r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Me Joseph Elvinger en date du 2 juillet 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, C - N°2018 du 18 septembre 2007 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.421.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient la totalité des cinq cents (500) parts sociales émises par la Société, si bien que des décisions peuvent valablement être prises sur les points portés à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

A. Transfert du siège social de la Société de 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

B. Modification conséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

C. Reconnaissance de la démission de Madame Valerie Cooke et de Monsieur Hille-Paul Schut de leur fonction de gérant de la Société avec effet à la date du présent acte et désignation conséquente des gérants suivants pour une durée illimitée avec effet à la date du présent acte:

Monsieur Luc Schmitt, associé, né le 12 septembre 1977 à Walferdange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; et

Monsieur Guy Schroeder, associé, né le 20 août 1968 à Dudelange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Les décisions suivantes ont été prises par l'associé unique:

Première résolution

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société de 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société comme suit:

«Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Madame Valerie Cooke et de Monsieur Hille-Paul Schut de leur fonction de gérants de la Société avec effet à la date du présent acte et décide de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date des présentes résolutions.

En conséquence à la démission des gérants, l'associé unique a décidé de nommer les gérants suivants pour une durée illimitée et avec effet à la date du présent acte:

Monsieur Luc Schmitt, associé, né le 12 septembre 1977 à Walferdange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette; et

Monsieur Guy Schroeder, associé, né le 20 août 1968 à Dudelange, Luxembourg, demeurant professionnellement à 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société sont évalués à 1.000.- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait à Esch-sur-Alzette à la date prémentionnée.

Après avoir lu ce procès-verbal le mandataire et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: G.Schroeder, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8246. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A.Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009091407/272/120.

(090109704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Xilco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.146.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth of June.

Before Maitre Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Xilco Holding Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, having its principal office at 11-15 Seaton Place, St. Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands.

The founder is here represented by Anke Jager, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", private limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the uni-personal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "Xilco Holding S.à r.l.".

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of EUR 1.- (one euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the coordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of a plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, meetings of the board of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

All meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings to be held in Luxembourg.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy.

Art. 15. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the third Friday of May, at 2.00. p.m. and for the first time in 2010, or on another date stated in the convening notice provided that the notice is sent to each shareholder according to the convening procedures as laid out by the Law.

Art. 16. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st of each year.

Art. 18. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Winding-up - Liquidation

Art. 21. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 22. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2009.

Subscription - Payment

All the 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by Xilco Holding Limited, named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five

hundred euro) is as now at the disposal of the Company Xilco Holding S.a r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.-.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration.

a) Mr Johan Cervin, partner, with professional address at Birger Jarlsgatan 14, SE - 11434 Stockholm, Sweden, born on 22 April 1960 in Lund, Sweden.

b) Mr Edward Moore, director, with professional address at 32 Commercial Street, St. Helier, Jersey JE4 OQH, born on 17 May 1968 in Guildford, United Kingdom.

c) Mr Hannu Ryöppönen, with professional address at Toll Bar House, Exton Lane, Burley, Rutland LE15 7TA, United Kingdom, born on 25 March 1952 in Pernaja, Finland.

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the joint signature of any two members of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Comparaît:

Xilco Holding Limited, une société constituée et établie sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 OQ4,

Le Fondateur est ici représenté par Anke Jager, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne variateur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois Luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera "Xilco Holding S.à r.l."

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale de ses associés délibérant de la manière prévue pour les modifications des statuts.

Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1,- (un euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Toute réunion du conseil de gérance doit se tenir au Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales qui devront être tenues au Luxembourg.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle des associés se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième vendredi du mois de mai à 14h00, et pour la première fois en 2010, ou à une autre date spécifiée dans la convocation sous condition qu'elle soit envoyée à chaque associé selon les règles définies par la Loi.

Art. 16. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 22. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Xilco Holding Limited, prénommée, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500.-.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Johan Cervin, associé, ayant son adresse professionnelle au Birger Jarlsgatan 14, SE - 114 34 Stockholm, Suède, né le 22 avril 1960 à Lund, Suède.

b) Monsieur Edward Moore, directeur, ayant son adresse professionnelle au 32 Commercial Street, St. Helier, Jersey JE4 OQH, né le 17 mai 1968 à Guildford, Royaume Uni.

c) Monsieur Hannu Ryöppönen, associé, ayant son adresse professionnelle au Toll Bar House, Exton Lane, Burley, Rutland LE15 7TA, United Kingdom, né le 25 mars 1952 à Pernaja, Finlande.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi à 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: A. JAGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juillet 2009. Relation: LAC/2009/25653. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009092285/242/363.

(090110051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

MGP Malthazar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.929.

Extrait des résolutions des associés du 29 juin 2009

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers S.à r.l. dont le siège social est situé 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

2. Monsieur Neil Richard Jones demeurant professionnellement, 1 Three Pacific Place, Queen's Road East, Hong Kong, Chine a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 29 juin 2009.

3. Madame Delloula Aouinti, secrétaire général, née le 4 avril 1979 à Villerupt, France et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé gérante de la Société avec effet au 29 juin 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Delloula Aouinti (gérante de classe A)
- Julie Mossong (gérante de classe A)
- Alexander Jeffrey (gérant de classe A)
- Sharon Raingold (gérante de classe B)
- Paul Raingold (gérant de classe B)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour MGP Malthazar S.à r.l.

Julie Mossong

Gérante

Référence de publication: 2009090935/28.

(090108184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Sun (Valence) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.360.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 juin 2009

Il résulte des dites résolutions que:

1. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers S.à r.l. dont le siège social est situé 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

2. Madame Julie Mossong demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009.

3. Monsieur Neil Richard Jones demeurant professionnellement, 1 Three Pacific Place, Queen's Road East, Hong Kong, Chine a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2009.

4. Monsieur Alexander Jeffrey demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB London, Royaume Uni a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2009.

5. Madame Delloula Aouinti, secrétaire général, née le 4 avril 1979 à Villerupt, France et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

6. Mademoiselle Joanne Fitzgerald, secrétaire général, née le 11 mars 1979 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

7. Madame Christine Anne Clarke, responsable de la gestion des actifs, née le 4 mai 1967 à Leeds, Royaume Uni et demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB London, Royaume Uni a été nommé gérante de la Société avec effet au 30 juin 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

Delloula Aouinti

Joanne Fitzgerald

Christine Anne Clarke

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour Sun (Valence) S.à r.l.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2009090936/36.

(090108202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

ProLogis UK III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2009090839/14.

(090108241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 452.875,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.686.

In the year two thousand and nine, on the first of July.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms. Nadja Zimmer, secretary, residing professionally in Luxembourg as Proxyholder on behalf of INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, a société d'investissement à capital variable, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.664,

being the sole member of INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg incorporated by deed of the notary Henri Hellinckx, then residing in Mersch on 20th September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2121 of 14th November 2006. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the same notary, residing in Luxembourg, dated 26th March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 859 of 22th April 2009

The Proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all sixteen thousand eight hundred seventy-eight (16,878) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Increase of the issued share capital of the Company from four hundred twenty-one thousand nine hundred fifty Euro (EUR 421,950) to four hundred fifty-two thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 452,875) by the issue of one thousand two hundred thirty-seven (1,237) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each against the contribution in cash of thirty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 30,925); and consequential amendment of the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company.

The decisions taken by the sole member are as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from four hundred twenty-one thousand nine hundred fifty Euro (EUR 421,950) to four hundred fifty-two thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 452,875) by the issue

of one thousand two hundred thirty-seven (1,237) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each against the contribution in cash of thirty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 30,925).

Subscription and Payment

All new one thousand two hundred thirty-seven (1,237) shares will be subscribed by contribution in cash by the sole shareholder of the Company so that the amount of thirty thousand nine hundred twenty-five Euro (EUR 30,925) is at the free disposal of the Company.

The payment has been proved to the notary by a bank certificate which has been accepted by the undersigned. The money has been deblocked by the notary.

Second resolution

Consequently of the above, the meeting resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 5. First sentence.** The issued share capital of the Company is set four hundred fifty-two thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 452,875) divided into eighteen thousand one hundred fifteen (18,115) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each."

Costs

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand three hundred Euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and German version, the English version will be prevailing.

Whereof, one in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung

Im Jahre zweitausendundneun, am ersten Juli.

Vor der Notarin Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Frau Nadja Zimmer, Sekretärin, beruflich ansässig in Luxemburg, als Bevollmächtigte der INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, eine société d'investissement à capital variable mit Gesellschaftssitz in 25C, Boulevard Royal, L-2446 Luxemburg und eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 116.664,

alleiniger Gesellschafter der INVESCO European Hotel Real Estate S.à r.l., eine société à responsabilité limitée, mit Gesellschaftssitz in 25C, Boulevard Royal, L-2446 Luxemburg, gegründet durch die Urkunde des Notars Henri Hellinckx, mit damaligem Amtssitz in Mersch am 20. September 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2121 am 14. November 2006. Die Satzung wurde das letzte Mal abgeändert durch Urkunde desselben Notars, mit Amtssitz in Luxemburg am 26. März 2009, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 859 am 22. April 2009.

Die Bevollmächtigte erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

1. Der alleinige Gesellschafter hält alle sechzehntausendachtundachtundsiebzig (16,878) Gesellschaftsanteile, so dass rechtsgültig über alle Punkte der Tagesordnung entschieden werden kann.

2. Die Punkte, über die Beschlüsse gefasst werden soll, sind die folgenden:

Erhöhung des Stammkapitals von vierhunderteinundzwanzigtausendneuhundertfünfzig Euro (EUR 421,950) auf vierhundertzweiundfünfzigtausendachtundachtundsiebzig Euro (EUR 452,875) durch Ausgabe von eintausendzweihundertsiebenunddreißig (1,237) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25) gegen Bareinlage von dreißigtausendneuhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 30,925) und konsequenterweise Änderung des Artikels 5, Absatz 1 der Gesellschaftssatzung.

Der alleinige Gesellschafter fasst folgende Beschlüsse.

Erster Beschluss

Es wird beschlossen, das Stammkapital von vierhunderteinundzwanzigtausendneuhundertfünfzig Euro (EUR 421,950) auf vierhundertzweiundfünfzigtausendachtundachtundsiebzig Euro (EUR 452,875) durch Ausgabe von eintausendzweihundertsiebenunddreißig (1,237) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25) gegen Bareinlage von dreißigtausendneuhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 30,925).

Zeichnung und Einzahlung der Anteile

Alle neuen eintausendzweihundertsiebenunddreißig (1,237) Anteile werden vom alleinigen Gesellschafter gezeichnet und eingezahlt, so dass der Gesellschaft der Betrag von dreißigtausendneuhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 30,925) zur freien Verfügung steht.

Die Zahlung wurde dem Notar durch ein Bankzertifikat nachgewiesen, welches der Notar akzeptierte. Die Gelder wurden durch den Notar freigestellt.

Zweiter Beschluss

Konsequenterweise zu dem oben genannten, beschließt die Versammlung die Änderung von Artikel 5, Absatz 1 der Satzung wie folgt:

" **Art. 5. Absatz 1.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt vierhundertzweiundfünfzigtausendachthundertfünfund-siebzig Euro (EUR 452,875) eingeteilt in achtzehntausendeinhundertfünfzehn (18,115) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25)."

Kosten

Sämtliche Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Gebühren, welche der Gesellschaft erwachsen, werden auf ungefähr eintausenddreihundert Euro (EUR 1.300) geschätzt.

Die unterzeichnende Notar, der die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde in englischer Sprache ausgefertigt wird, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, auf Antrag der erschienenen Person und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Die vorliegende notarielle Urkunde wurde in Luxemburg ausgestellt, an dem zu Beginn des Dokumentes aufgeführten Tag.

Nachdem das Dokument der erschienenen Person vorgelegt wurde, haben die Mitglieder des Büros das vorliegende Protokoll zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: N. Zimmer et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26169. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009092345/5770/113.

(090110033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Nautifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 111.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009090996/13.

(090107723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Shurgard Holding Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 128.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009090982/10.

(090107796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2009.
